

Département de publication :

75

AVIS DE MARCHE

Marché de transport, de manutention d'oeuvres d'art et prestations connexes pour les expositions temporaires situées sur les galeries suspendues et celles destinées à itinérer.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Musée du quai Branly, 222 rue de l'université, Contact : à l'attention de Le président de l'établissement public du musée du quai branly, FR-75343 Paris, Tél : 0156617000, E-mail : marches-publics@quaibranly.fr, Fax : 0156617001

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://quaibranly.e-marchespublics.com>

Adresse(s) internet :

Adresse générale du profil d'acheteur (URL) : <http://quaibranly.e-marchespublics.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) :

Organisme de droit public

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Marché de transport, de manutention d'oeuvres d'art et prestations connexes pour les expositions temporaires situées sur les galeries suspendues et celles destinées à itinérer.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.
Catégorie de service : no3

Lieu principal de prestation : Musée du quai branly 75007 Paris

Code NUTS: FR

II.1.3) L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

Le présent marché a pour objet :

- la manutention d'oeuvres,
- le transport d'oeuvres d'art à destination de l'établissement public du musée du quai branly et de ses différents lieux de stockage et d'ateliers situés à paris ou en région parisienne ou à destination de tous lieux aussi bien en france qu'à l'étranger,
- le conditionnement d'oeuvres,
- des prestations connexes telles que stockage temporaire ou location de matériel de manutention, dans le cadre des expositions temporaires situées sur les galeries suspendues du musée du quai branly et celles organisées, produites ou co-

produites par le musée du quai branly destinées à itinérer.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

60000000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

oui.

II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Le présent marché est un marché de service, non alloué à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, sans minimum ni maximum et traité à prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées.

II.2.2) Options :

II.3) DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire des autres membres du groupement.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats seront sélectionnés sur leurs capacités professionnelles (références), techniques (moyens matériels et humains) et financières (chiffre d'affaires).

Au titre de sa situation juridique, le candidat fournira les documents suivants:

- la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire,
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une déclaration concernant le chiffre

d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles,

- une présentation en une page maximum d'une liste des principales prestations de même nature que celles définies dans la présente consultation réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels,

- une description de l'équipement technique.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (70 %)
- Valeur technique au regard du mémoire technique (20 %)
- Valeur de l'offre au regard du développement durable (10 %)

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2012-MQB-01712-MA-00-00

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 30/11/2012 à 17:00

Documents payants: Non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

12/12/2012 à 17:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

180 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PERIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCE PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site du profil acheteur de l'établissement à l'adresse suivante:

[Http://quaibrantly.e-marchespublics.com/collectivite/](http://quaibrantly.e-marchespublics.com/collectivite/)

Une visite du site est proposée le 13 novembre 2012 à 14h30. Les candidats sont priés de prendre contact avec le correspondant du musée selon les modalités prévues à l'article 7 du règlement de la consultation n° 1712.

Les modalités de remise des candidatures et des offres sont précisées aux articles 13 et 14 du règlement de la consultation n° 1712.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courrier électronique en s'adressant en temps utiles afin que le pouvoir adjudicateur puisse répondre au plus tard 6 jours la date limite de remise des offres à

Marches-publics@quaibrantly.fr

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard six jours avant la date fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30/10/2012

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7 rue de jouy, FR-75181 Paris cedex 04, Tél : 0144594400, E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : 0144594646. URL : <http://paris.tribunal-administratif.fr/acces-et-coordonnees/>

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Etablissement public du musée du quai branly - service juridique, 222, rue de l'université, FR-75343 Paris cedex 07, Tél : 0156617047, E-mail : marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : 0156617138. URL : <http://marches.quaibrantly.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :

30/10/2012

Éléments non publiés:

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande: MA-12-01712

Libellé de la facture :

Musée du quai Branly
Direction comptable
222 rue de l'université
75343 Paris cedex 07

Siret : 18009214000037

Classe de profit : Autres organismes publics